

tement d'un sous-ministre qui prend la liberté de se faire conférencier, propagandiste, d'aller semer par le pays, même à travers le continent, des vues et des idées qui ne sont pas les miennes, qui sont en contravention avec tout ce que nous avons de plus cher et pour lesquelles ma conscience n'a que du mépris. C'est son droit, qu'il fasse ce qu'il veut; mais n'y a-t-il pas une ligne de démarcation où les fonctionnaires cessent d'avoir le droit de faire ce que le docteur Chisholm a fait depuis quelque temps? Pour ma part, monsieur l'Orateur, j'espère que le Gouvernement—puisque nous en sommes sur la question du budget, de la dépense des deniers publics, il s'agit d'employer l'argent du Canada pour rémunérer ceux qui servent le pays—j'espère, dis-je, que le Gouvernement saura trouver un autre poste que celui de sous-ministre de la Santé, pour le docteur Chisholm.

Je désire référer maintenant à une loi qui a été adoptée il y a quelques jours, après nous avoir été soumise par l'honorable ministre du Travail (M. Mitchell) pour qui j'ai énormément d'admiration. Je l'ai connu autrefois, à ses débuts, avant qu'il soit ministre, avant même qu'il soit député; il n'était pas même question pour lui, à cette époque, d'entrer dans la vie politique. Or, par ses propres ressources, par ses propres talents, il a monté en grade et est devenu un personnage important que tous nous devons respecter. Enfin, je demande à l'honorable ministre du Travail de ne pas étouffer la Commission d'assurance-chômage telle que constituée. Je lui ai demandé de ne pas enlever son poste à son président, mon concitoyen, M. J.-A. Trottier, qui a rempli ses devoirs consciencieusement. Il a toujours été courtois envers le public et a toujours agi avec justice. Il mérite beaucoup de considération. J'espère qu'il n'y aura pas de changement dans l'organisation de cette commission.

Monsieur l'Orateur, si j'ai mentionné ces choses, je m'en excuse jusqu'à un certain point, mais il ne faut pas oublier que j'appartiens à une minorité. Les minorités, par nature, sont craintives et inquiètes. La raison en est que lorsqu'on empiète sur les droits d'une minorité, c'est pour toujours, à moins de circonstances extraordinaires qui lui permettent de reconquérir le terrain perdu. Nous sommes obligés de défendre, pied par pied et pouce par pouce, le peu de terrain que nous avons conservé.

Je vois que des honorables députés se tournent de mon côté avec un air de surprise. Ils se rappellent,— et le *Guide parlementaire* en parle,— que j'ai été élu comme indépendant. Indépendant, mais avec l'explication bien nette que j'étais de l'école libérale, que ma formation était libérale, que j'étais favorable en principe au Gouvernement du très honorable premier ministre. Dans cette enceinte, il y a deux sortes d'indépendants: les indépendants qui votent tout le temps contre le gouvernement du très honorable premier ministre, et les indépendants comme moi, qui sont prêts à suivre le très honorable M. Mackenzie King aussi longtemps que l'élève de Laurier sera fidèle au programme, aux enseignements et aux principes de Laurier, que j'ai aimé comme on aime son père et comme on aime son chef de parti.

M. DORION: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. GARIÉPY: Oui.

M. DORION: L'honorable député pourrait-il nommer des députés indépendants qui votent toujours contre le Gouvernement?

M. GARIÉPY: Auriez-vous l'obligeance de répéter la question, s'il vous plaît?

M. DORION: L'honorable député devrait nommer les députés indépendants qui votent toujours contre le Gouvernement.

M. GARIÉPY: Vous en êtes un.

M. DORION: Alors, monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, car tout le monde sait,—et l'honorable député de Trois-Rivières le premier,—que ce qu'il vient de dire là est une fausseté.

M. GARIÉPY: Monsieur l'Orateur, un débat dans cet ordre d'idées n'éclairerait personne. Les opinions, la conduite du député de Charlevoix-Saguenay (M. Dorion) sont connues de tout le pays. Je ne cache pas les miennes, mes opinions propres. J'ai souvent parlé du nationalisme et je ne le répudie pas, puisque c'est une doctrine qui a du bon. Le nationalisme n'a pas fait de mal au pays, sauf en une circonstance dans notre histoire. Ce fut en 1911, quand les pseudo-nationalistes ont poignardé Laurier, aidés par la finance des tories de Toronto, et s'alliant désastreusement avec eux contre un programme de progrès et de développement pour l'avancement du pays.

La conception du parti de l'opposition officielle, d'après moi, est fautive. On veut cana-